

# Confirmés en Église...

## La nouvelle ordonnance épiscopale, quelques points forts à souligner

La célébration des confirmations dans notre diocèse fait l'objet d'une nouvelle ordonnance de la part de notre évêque. Celle-ci entend mettre à jour les dispositions en vigueur tout en réorientant assez nettement les choix qui les sous-tendent.

L'option la plus fondamentale est celle de désirer que la confirmation soit vécue dans un cadre communautaire, ecclésial. D'où l'option de favoriser sa célébration en Unités pastorales. Que l'on soit clair : il ne s'agit pas seulement d'inviter à regrouper les confirmands d'une même U.P. mais à travailler à ce que l'évènement de la confirmation de jeunes et, éventuellement, de moins jeunes soit perçu et vécu comme un événement d'Église. Si éminemment personnel qu'il soit, ce sacrement, comme tous les autres d'ailleurs, n'est pas offert « à titre privé » pour la seule croissance spirituelle individuelle : il est pour l'Église, tout entière bénéficiaire du don de Dieu : la Pentecôte de quelques-uns rejaillit sur la communauté entière... Oserai-je dire que tous sont « éclaboussés » par la grâce offerte avec prodigalité ? On s'attellera donc à ce que chaque chrétien se sente concerné par la confirmation de quelques-uns de ses membres. On invitera donc l'ensemble de la communauté à la célébration et mettra en place, dans la mesure des possibilités locales, tout ce qui peut favoriser le rassemblement de tous pour l'événement. Ainsi le décret invite-t-il à célébrer les confirmations dans le cadre des horaires habituels des messes dominicales (ordonnance, point 6b) ; plus que cela, il serait sans doute souhaitable de réduire ce week-end-là le nombre de célébrations pour favoriser ce rassemblement si décisif.

Le second élément à relever dans l'ordonnance concerne la confirmation des adultes. Dans les diocèses proches, notamment en France, le nombre d'adultes demandant ce sacrement est en croissance ; certains, c'est vrai, font cette démarche dans un souci de régularisation ; d'autres en revanche, et de plus en plus nombreux, inscrivent ce choix dans un cheminement spirituel renouvelé : (re)découverte ou approfondissement de la foi. La préparation et l'accompagnement de ces personnes restent confiés aux pasteurs locaux et à leurs équipes. On envisage plutôt favorablement que ces adultes soient associés à une démarche même partiellement « intergénérationnelle » en U.P. : une célébration regroupant jeunes et moins jeunes mettra en tout cas mieux en lumière que la confirmation n'est pas affaire d'âge mais d'aspiration et de foi ! Cependant, pour ceux qui le souhaitent ou que les circonstances amènent à ce choix, des confirmations d'adultes seront prévues chaque année à la cathédrale dans la cadre de la fête de la Pentecôte au cours de la célébration de 10h00. Pour ceux-là, le Vicariat « Annoncer l'Évangile » fera, sous des modalités qui ne sont pas encore définies, l'une ou l'autre proposition de rencontres, approfondissement et partage auxquels les candidats seront conviés pour affiner leur préparation et envisager ensemble la célébration.

Notons encore c'est le Service du Catéchuménat du dit Vicariat (40 rue des Prémontrés, Liège ; [contact@annoncerlevangile.be](mailto:contact@annoncerlevangile.be) ; 04/ 220 53 82) qui désormais gérera les demandes spécifiques d'adultes en vue de la confirmation à la cathédrale.

La dernière innovation que j'évoque ici regarde la confirmation des jeunes à la cathédrale<sup>1</sup>. Au vu des dispositions dont il est fait écho plus haut, celles-ci devraient être moins nombreuses qu'auparavant. Cependant certaines paroisses ou U.P. peuvent préférer cette formule cathédrale qui a le mérite de souligner une dimension plus universelle et apostolique du sacrement par le lien

<sup>1</sup> Il est à noter que cette dernière proposition prévue au début de l'année 2016 et relancée pour l'année 2017 est suspendue, fautes de demandes allant de ce sens, pour l'année 2018. Une évaluation sera faite ultérieurement pour estimer l'opportunité de la relancer pour les années ultérieures.

à l'évêque. Il y aura donc chaque année une célébration prévue pour les jeunes : à la cathédrale, durant le temps pascal (en 2016, le 17 avril) au cours de l'eucharistie de 16h30. Afin de rendre la célébration plus participative et de permettre aux jeunes de s'y exprimer par le chant, les lectures, les textes composés ensemble (...), un temps de préparation commune sera prévu : les jeunes (et leurs animateurs) seront conviés dès 9h45 dans les locaux du CDF (Séminaire épiscopal, 40 rue des Prémontrés, 4000 Liège). Des animations diverses leur seront proposées qui les achemineront vers la célébration. Il est important de souligner que ceci ne remplace pas la préparation vécue dans et à l'initiative des U.P. : il est capital que celles-ci continuent à appeler les jeunes, à leur proposer un temps d'accompagnement catéchétique et de mûrissement spirituel qui les prépare au sacrement et à la vie de chrétiens adultes.

C'est le Service de la catéchèse du Vicariat « Annoncer l'Évangile » ([contact@annoncerlevangile.be](mailto:contact@annoncerlevangile.be) ; 04/ 220 53 82), en partenariat avec le Service de la liturgie et des sacrements et le Service diocésain des jeunes, qui gèrera les inscriptions, l'animation et la célébration. C'est à lui que l'on s'adressera désormais pour toutes les questions qui concernent les confirmations des jeunes à la cathédrale.



Un courrier sera adressé tout prochainement aux responsables pastoraux, pasteurs et catéchistes en charge de confirmation, pour donner sur tout ceci davantage de précisions d'ordre pratique et organisationnel.

Il y a quelque temps, à des jeunes que je confirmais au nom de notre évêque je disais :

*Elle est belle l'aventure de l'Evangile. Et belle aussi la confiance qui nous fait dire : allons-y, embarquons, hissons la voile, cap sur le bonheur, au gré du vent, souffle imprévisible. Notre bateau à nous s'appelle « Eglise ». Depuis un certain matin de Pentecôte, notre voilier navigue joyeusement au vent du monde et chacun à bord prend sa part de peine et reçoit sa part de joie. De temps en temps, comme aujourd'hui, il fait escale, pour permettre à de nouveaux membres d'équipage de monter à bord. Allons-y, embarquons...*

Olivier Windels, Vicaire épiscopal